

Le label Pré Vert : L'hôtellerie de plein air Gîtes de France

Les principes :

Pré Vert est la marque adoptée par le mouvement Gîtes de France pour développer son offre en matière d'hôtellerie de plein air.

On retrouve au travers de cette marque Pré Vert, toute la philosophie sur laquelle repose depuis toujours le réseau Gîtes de France.

En effet, les formules d'accueil d'hôtellerie de plein air exploitée sous cette marque doivent respecter les deux caractéristiques suivantes :

- la garantie d'un accueil de qualité assuré par une personne clairement identifiée, permettant d'instaurer un lien privilégié entre l'exploitant ou son représentant et le client ;
- un environnement rural caractérisé de qualité dans lequel le produit « Pré Vert » est intégré.

La charte Pré Vert s'adapte aux différentes catégories d'hôtellerie de plein air existantes au regard de la loi : le camping déclaré, l'aire naturelle, le terrain de camping classé, le Parc Résidentiel de Loisirs et le village vacances.

Chacune de ces catégories possède donc ses propres critères ou minima/maxima en terme de nombre d'emplacements, de superficie pour les emplacements, de nombre d'animations hebdomadaires, d'équipements collectifs de loisirs, de qualité de l'environnement et du terrain, etc.

A titre indicatif, le référentiel Pré Vert a été défini autour des grands axes suivants : Accueil ; Environnement / plantation / fleurissement ; Equipements collectifs de loisirs ; Animations ; Habitabilité des hébergements en dur (le cas échéant).

Pourquoi se porter candidat ?

- Une visibilité maximale grâce à une grande variété de guides diffusés à plus d'un million d'exemplaires chaque année, ainsi qu'une présence dans de nombreux salons et relais d'information
- De nombreux avantages en matière de promotion et de communication : une centrale de réservation simple et efficace, un Site Internet national, de nombreux sites régionaux, ainsi qu'un signalétique sur place
- Un réseau d'expérience composé de 95 relais départementaux offrant une assistance technique, financière et juridique

Comment obtenir l'agrément Pré Vert du label Gîtes de France :

Contactez le relais départemental Gîtes de France ou le Comité Départemental du Tourisme.

Une cotisation annuelle est à verser par les prestataires labellisés auprès de la Fédération des Gîtes de France et du Tourisme Vert.

Contacts :

**Comité Départemental du Tourisme de l'Oise
Pôle Développement et Animation Territoriale**

19 rue Pierre Jacoby
BP 80822
60008 BEAUVAIS Cedex

Tél. : 03.44.45.82.12
Fax : 03.44.45.16.19
Email : contact@oisetourisme.com

**Comité Départemental du Tourisme de l'Aisne
Pôle Développement et Hébergements**

26 avenue Charles de Gaulle
02007 LAON Cedex

Tél. : 03.23.27.76.76
Fax : 03.23.27.76.89
Email : contact@cdt-aisne.com

**Comité Départemental du Tourisme de la Somme
Pôle Conseils et Développement**

21 rue Ernest Cauvin
80000 AMIENS

Tél. : 03.22.71.22.71
Fax : 03.22.71.22.69
Email : contact@somme-tourisme.com